

Camaret Magazine

BULLETIN MUNICIPAL



TOUT SAVOIR SUR LA CUISINE CENTRALE

CAMARET BOUGE

> P.4 À 8

VIE AU VILLAGE

> P.14 À 18

LA PAROLE À :
GILBERT ANDRIEU

> P.19

N° 11 // JANVIER // 2013

Ville de
Camaret sur Aigues

Zoom sur

LE PROJET DE PLU EST ARRÊTÉ

Après la phase d'étude débute la phase administrative de révision générale du Plan d'Occupation des Sols. Engagée en 1993, puis véritablement entreprise depuis 2004 suite à la parution des lois Solidarité et Renouvellement Urbain (SRU) et Urbanisme et Habitat (UH), la procédure d'élaboration du PLU est un objectif fort de la municipalité qui fait suite à l'adoption du PADD en juillet 2010.



La réglementation a changé et instaure une logique de planification différente de celle du POS. Le PLU n'est plus un simple zonage, il s'agit avant tout d'un projet avec des objectifs de 7 à 10 ans. Il intègre la notion de concertation avec le public et avec les élus.

La concertation avec le public a consisté en une réunion publique (03/04/2012 : point sur l'avancée de la procédure, exposition du diagnostic, présentation des grands axes du Projet d'Aménagement et de Développement Durable -

PADD) et une exposition publique en mairie du 20 juin au 20 juillet 2012.

S'agissant des objectifs de développement : nous avons déterminé un taux de croissance de 1.25% par an, ce qui équivaut à accueillir 600 nouveaux habitants d'ici 10 ans. Ceci équivaut à 290 logements supplémentaires. Avec une densité moyenne de 20 logements par hectare, cela représente un besoin en foncier de 19 hectares.

19 hectares de terrains non construits sont donc nécessaires pour accueillir cette nouvelle population dans les 10 ans à venir.

Les objectifs de notre PLU, traduits dans le PADD sont conformes aux grands principes des lois SRU, UH et Grenelle :

- 1. Assurer un équilibre entre le développement et la protection des espaces naturels et agricoles en respectant les objectifs de développement durable ;
- 2. Assurer la diversité des fonctions urbaines et la mixité sociale ;
- 3. Assurer une utilisation économe de l'espace, la maîtrise des besoins de déplacement, la préservation de la qualité de l'air, de l'eau et du sous-sol, ainsi que la prévention des risques naturels.

Au regard des 27 ha de foncier disponible résiduel du POS, il a été nécessaire de réduire l'emprise constructible de 8ha. Des zones sont gelées suite à l'étude hydraulique (zones d'écoulement naturel de crues), des emplacements réservés ont été déterminés pour la création de bassin de rétention, ou pour l'élargissement des voies. Des poumons verts sont maintenus pour des raisons paysagères en centre urbain. Pour être ouverte à l'urbanisation, il faut rappeler que la parcelle doit être suffisamment desservie par les réseaux : voirie, eau potable, assainissement.●

A SUIVRE : le Conseil Municipal a arrêté le projet de PLU le 18 octobre 2012. Dès l'avis des services de l'Etat et personnes publiques associées recueillies, le projet de PLU sera soumis à enquête publique courant février/mars 2013.

Édito



Chers concitoyens,

En ce début 2013, plus que jamais en ces temps difficiles, il est essentiel de rester unis et solidaires, et de garder intacte l'énergie indispensable à la réussite de tous les projets. L'année 2012 s'est achevée comme à l'accoutumée sur notre traditionnelle cérémonie de remise des récompenses aux associations. Cette 4ème édition a été une nouvelle occasion de saluer la vitalité des bénévoles, et de récompenser nos anciens présidents qui ont œuvrés pendant de nombreuses années : Paris Mori et Gilbert Andrieu. Une satisfaction en cette fin d'année avec le marché de Noël qui a connu sa meilleure fréquentation depuis sa création. En 2012, nous avons accueillis nos amis italiens de Travaco' Siccomario et leurs spécialités régionales. Durant ces deux jours le jeune public a pu

apprécier plusieurs animations gratuites : le père Noël avec sa distribution de papillotes, son lutin et ses ballons, et leur irrésistible humeur, les peluches géantes, le maquillage et le château gonflable. Le dossier de ce numéro est consacré à la cuisine centrale et au portage de repas. Vous y découvrirez en coulisses la confection des repas et au-delà, toutes les informations sur ce service public de qualité. N'oubliez pas, la municipalité est toujours à votre écoute. N'hésitez pas à nous solliciter. Chers concitoyens, je vous invite à venir nombreux assister à la cérémonie des vœux à la population, le jeudi 10 janvier à 18h30 à l'espace René Roussière. A toutes et à tous, à vous et à vos proches, je vous présente au nom de la municipalité nos meilleurs vœux pour 2013.

Marlène THIBAUD

Sommaire

DOSSIER

CUISINE
CENTRALE : TOUT
SAVOIR SUR LA
CONFECTION DES
REPAS

P. 9 > 11



- CAMARET BOUGE — P. 4 > 8
- VIE MUNICIPALE — P. 12 > 13
- VIE AU VILLAGE — P. 14 > 18
- LA PAROLE À :
GILBERT ANDRIEU — P. 19

Camaret Bouge

GOÛTER DE NOËL



Le 4 décembre, la municipalité et le Centre Communal d'Actions Sociales ont organisé le goûter de Noël. Ce rendez vous annuel est l'occasion de partager un moment de divertissement, de grande convivialité. Parmi les 240 personnes présentes nous avons pu entendre « j'ai passé une après-midi très divertissante, ça m'a changé de mon quotidien », « je suis nouveau à Camaret, j'ai rencontré des personnes charmantes aujourd'hui ».

Pour les personnes qui n'étaient pas présentes et qui n'ont pu récupérer leur colis, il est rappelé qu'ils sont disponibles à la Maison pour Tous, le mardi de 9h à 12h et le vendredi de 9h à 12h et de 13h à 17h. ●



M et Mme Ravaglia, M et Mme Gabriel, M et Mme Millet, M et Mme Drogue, M et Mme Bodelot

VIF SUCCÈS POUR LE MARCHÉ DE NOËL

Le Marché de Noël était organisé cette année le 1er week-end de décembre. Près de 60 exposants étaient présents dans la halle des sports, pour le plus grand plaisir du millier de visiteurs s'étant déplacé pour l'occasion afin de préparer les achats de Noël. De leur côté, les plus jeunes ont pu apprécier les nombreuses animations proposées : maquillage, Père Noël, et tout particulièrement la nouvelle animation gratuite : le château gonflable. ●



LE CONCERT DE NOËL

Le concert de Gospel donné à l'église de Camaret le 16 décembre par le Très Grand Groupe de Gospel (plus de 40 choristes) dirigé par Cyrille Martial a été un moment d'émotion et de bonheur pour petits et grands.

Camaret Bouge

LE CLUB ADOS

Les jeunes du Club ados ont eu l'idée originale de financer l'achat d'un baby foot par trois projets : la confection et la vente de gâteaux (sur le parking d'intermarché), la vente de tickets de tombola grâce aux contributions des commerçants et la distribution du Camaret Magazine avec l'aide des éducateurs de rue de l'ADVSEA. Une belle réussite pour cette initiative. ●



NOËL À LA CRÈCHE ET DANS LES ÉCOLES

Le 10 décembre, les enfants de la crèche ont assisté à un spectacle suivi d'un goûter avec les parents.

Le 17 décembre, les enfants de la maternelle ont assisté à un spectacle tandis que pour les plus grands ont bénéficié d'une séance de cinéma.

Le père Noël est passé à l'école Souleiado, Mistral et St Andéol, **le 21 décembre**. ●



Spectacle crèche



Spectacle école maternelle



Père Noël dans les écoles

NOUVEAUTÉS À L'ESPACE PETITE ENFANCE DE LA MAISON POUR TOUS



ATELIERS DE PORTAGE PHYSIOLOGIQUE DES BÉBÉS.

Initiation aux techniques de portage (séances gratuites) : le portage correspond aux méthodes (foulard, écharpe...) permettant de porter les enfants en maintenant un contact physique avec le porteur, favorisant la stimulation, le développement de l'attachement, tout en libérant les bras de l'adulte.

Renseignements/inscriptions Mme MAURY : marinetteportage@hotmail.fr
ou Tel : 06 50 30 48 10. Vendredi matin : 11/01, 1/02 et 8/03

OUVERTURE DU LIEU D'ACCUEIL ENFANTS-PARENTS UNE MATINÉE SUPPLÉMENTAIRE

Des professionnels accueillent les familles ayant un enfant de moins de 4 ans et les futurs parents dans un espace convivial, anonyme et gratuit, dont l'accès et la durée de présence sont libres. A partir du 12 Novembre ouverture lundi et jeudi de 9h15 à 10h15. Sauf pendant les vacances scolaires. ●

Camaret Bouge

SÉCURITÉ, LA VIGILANCE AU QUOTIDIEN PORTE SES FRUITS

La police municipale vient d'être dotée d'un nouveau véhicule : Un Dacia Duster. Cet achat a été entrepris dans le cadre du renouvellement standard des équipements. Le choix de ce véhicule a été motivé par des raisons budgétaires et techniques. La police municipale réalise de nombreuses heures de patrouilles, elle est amenée à sillonner les routes et chemins communaux. Un véhicule tout terrain lui offre les meilleures conditions d'accès.

Grâce aux nombreuses patrouilles quotidiennes réalisées et surtout à un important travail de prévention (opération tranquillité vacances, prévention routière dans les écoles...) la commune bénéficie de bonnes statistiques. Chaque année quelques cas d'incivismes sont à déplorer, ils sont très rapidement résolus grâce à une bonne collaboration entre la police municipale et la gendarmerie. ●



ACCOMPAGNEMENT DES PARTICULIERS EN FAVEUR DES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE



La municipalité a mis en place un partenariat avec l'Espace Info Énergie du Haut Vaucluse, le CEDER, pour informer et accompagner les Camarétos dans leur démarche en faveur des économies d'énergie.

Du mois d'octobre au mois de décembre, à la Maison pour Tous, des ateliers de sensibilisation, ludiques, gratuits, ouverts à tous, ont été organisés, (création de boudins de portes, de sacs en emballages de récupération). Des permanences ont été organisées pour donner une information personnalisée aux foyers qui pensent accorder une part trop importante de leur budget aux factures d'eau et d'énergie ou qui souffrent d'inconfort thermique.

Pour ceux qui n'ont pas pu participer à ces rencontres et pour prolonger cette démarche d'information, le CEDER se tient gratuitement à la disposition de chacun sur rendez-vous à la

Maison du département d'Orange. Contact : 04.90.36.39.16. N'hésitez pas à les consulter. ●

Camaret Bouge

TROPHÉES AUX ASSOCIATIONS

La salle polyvalente du complexe René Roussière était comble cette année encore, pour la quatrième cérémonie de remise des récompenses aux associations culturelles et sportives le 16 novembre.

Dans son discours d'introduction, Madame le Maire a loué un tissu associatif « riche et de qualité » et félicité une fois de plus les bénévoles : « Je sais combien le bénévolat est précieux et combien il est difficile de concilier son engagement associatif, sa vie privée et parfois même son emploi ». Elle a rappelé les efforts consentis par municipalité pour soutenir son tissu associatif de manière équitable, par ses travaux, son soutien technique et logistique, la mise à disposition gratuite de salles et d'équipements et surtout des subventions de fonctionnement à la hauteur des 52 associations qui animent notre commune. François Denis et Marie-Claire-Biscarrat ont ensuite reçu tour à tour les lauréats à la tribune pour leur remettre leurs prix sous les applaudissements d'une salle conquise. Paul BRANCORSINI, Paris MORI et Gilbert ANDRIEU qui ont œuvré au sein du tissu associatif camarétois ont tout particulièrement été remerciés pour leur action.

PALMARÈS



ASSOCIATIONS CULTURELLES ET AUTRES

Atelier des Répliques (1)

- Sophie MONNIER et Valérie ARCUSET, pour leur investissement dans la réalisation de « le don d'Adèle »
- Patricia DESCHAMPS et Christelle NEGRON, pour leur investissement dans la réalisation de « tout feu, tout femme »
- Nadia MAYAN, pour son rôle dans « tout feu, tout femme »

ASSOCIATIONS SPORTIVES

Motoball Club (2)

- David ICARD et Thomas GUERRY, joueurs
- Sandra PELEGRY, trésorière

Club des Pêcheurs (3)

- Sylvette FAURE, bénévole

Avenir Sportif Camarétois (4)

- Julien SAUGER et Laurent RUDERIC

Judo Club (5)

- Sévin ALTUNTAS, minime, 3^{ème} au championnat départemental

- Corentin GRANGET, benjamin, champion départemental, 3^{ème} au critérium régional

- Baptiste ARCUSET, minime, Vice-champion départemental, 3^{ème} au championnat Régional et 2^{ème} au Grand Prix PACA

Union cyclotouriste Camarétoise (6)

- Luigi CITTADINI, Jean-Luc DA COSTA et Jean GEORGEOT, coupe départementale et 2^{ème} coupe de la ligue Provence

- André SUBE, membre méritant bénévole

Supporters du MBCC

- Fernand CONSTANTINI, membre bénévole

Mistral Triath'Club d'Orange

- Patrice BIVILLE, pour sa participation au championnat du Monde de triathlon à Hawaï

Chevauchée des Blasons

- Orane MORALES, représentante de la Commune 2012

Camaret Bouge

LES TRAVAUX

Les travaux d'embellissement de la commune et de sécurisation des déplacements ont connu une avancée significative en fin d'année. Pour minimiser les désagréments, les élus ont tenu à ce que les travaux soient réalisés en un temps record.

La 3^{ème} tranche de travaux du tour de ville, entre la rue du Patiol et le Ravelin a été aménagée après l'enfouissement des réseaux. Deux cheminements piétonniers ont été ouverts : la voie verte entre la rue Alphonse Daudet et Louis Pasteur et le cheminement entre l'avenue Général de Gaulle et le bouldrome. Un grillage et une chicane ont été mis en place entre l'espace René Roussière pour limiter l'accès aux piétons et vélos.

Les travaux d'enfouissement sur la rue Marie Curie se poursuivent, les enrobés et la création d'un cheminement piétonnier seront finalisés fin mars. Les travaux du tour de ville reprendront au cours du 2^{ème} trimestre. ●



Tranche 2 des travaux : Cours du couchant



Dernières plantations sur le cheminements piétonnier



La voie verte plébiscitée pour les balades en familles

CUISINE CENTRALE : TOUT SAVOIR SUR LA CONFECTION DES REPAS

Parce que le moment du déjeuner est un moment important de la journée, nous lui accordons une attention toute particulière. A la cuisine centrale, une équipe de cinq agents municipaux et un chef gérant de la société Sodexo mettent tout en œuvre afin de proposer des repas équilibrés et variés, en cuisinant des recettes adaptées à chaque âge.



Ainsi chaque année, 58 000 repas sont confectionnés à la cuisine centrale dont 43 000 repas à destination des enfants des écoles de maternelle et primaire, 5 000 repas pour le centre aéré, 6 000 repas pour la crèche et près de 4 000 pour le portage à domicile des personnes âgées.

La cuisine centrale a été construite en 1986, la commune comptait à cette époque un peu plus de 2500 habitants. Les normes sanitaires étant de plus en plus complexes et la réglementation de plus en plus exigeante, la commune, en 2010, a rédigé un appel d'offres pour la prise en charge de la gestion de sa cuisine centrale afin d'assurer son fonctionnement. Conformément à la réglementation des marchés publics, ce contrat est renouvelé par procédure d'appel d'offres tous les trois

ans. Ce marché, autour d'un cahier des charges très précis, est conforme aux dispositions du Grenelle de l'environnement. L'équipe municipale a choisi de mettre en avant les produits de l'agriculture raisonnée ayant le circuit d'approvisionnement le plus court. Des produits Bio ainsi que des produits labélisés sont quotidiennement proposés dans les menus. Par exemple, les fruits du MIN de Châteaurenard et le porc du Ventoux entrent dans la composition des repas servis sur la commune.

Tous les repas sont confectionnés sur place à la cuisine centrale. Ils sont acheminés sur les lieux de consommation par le principe de la liaison froide. C'est-à-dire qu'une fois cuisinés traditionnellement, ils



transitent par une cellule de refroidissement pour atteindre 3° puis sont transportés dans des bacs avant d'être réchauffés au four traditionnel (dans les écoles) ou au four micro-ondes, ou à la casserole par les particuliers bénéficiant du service de portage à domicile. Un véhicule de la commune est dédié exclusivement à ce transport.

Le portage des repas à domicile est une prestation coordonnée par le CCAS de la commune. Pour en bénéficier, vous pouvez vous rapprocher de la Maison Pour Tous - Madame Catherine IRLES - Téléphone : 04 90 46 41 47. Il ne s'agit pas d'un service médico-social ou hospitalier et n'est pas adapté aux personnes soumises à un régime alimentaire particulier.

Un laboratoire indépendant, le laboratoire Silliker, contrôle le bon fonctionnement de la cuisine centrale. Il procède une fois par an à un audit complet des locaux et vérifie également les documents de traçabilité. En outre, il réalise des analyses bactériologiques sur des prélèvements de plats à la fréquence d'une fois par mois, de manière improvisée.

Bien que le nombre de repas soit important, la préparation des plats se fait dans la plus stricte tradition culinaire. La tombée d'oignons, la pluche et le braisage des viandes sont des actions quotidiennement menées à la cuisine centrale. L'équipe confectionne, le matin, les repas qui seront dégustés à midi par les petits, les jeunes et les seniors Camarétois.

Les repas sont préparés par le personnel municipal, et servis dans les trois écoles et à la crèche par ces mêmes personnes. Les menus, les approvisionnements, le respect des règles sanitaires sont sous la directive d'un chef gérant de la société Sodexo. Le personnel reçoit une formation continue pour être en permanence au fait des dernières normes de sécurité et d'hygiène alimentaire.

Depuis 2008, la municipalité a procédé à plusieurs investissements à la cuisine centrale afin de maintenir celle-ci dans les normes garantissant la sécurité alimentaire des repas cuisinés sur place. L'acquisition de nouveaux matériels permet également d'augmenter la diversité des menus.

En 2009, au regard du nombre d'enfants fréquentant les restaurants scolaires, un deuxième service à l'école primaire « Mistral » et à la maternelle « Souleïado » a été mis en place. Cette organisation permet aux enfants de profiter du mieux possible de la pause méridienne et, notamment, d'avoir un environnement moins bruyant.





Tous les mois, il est proposé à nos jeunes convives un repas à thème qui vient animer ces moments de pause (cf. planning ci-joint).

Un atelier pédagogique animé par une diététicienne de Sodexo vient sensibiliser les enfants au bienfait de la nutrition et au respect de l'environnement. Un tableau interactif est utilisé pour faire participer les enfants autour de quatre thèmes : Teste tes connaissances, A savoir, Jeux, Découverte. L'atelier « Les atouts du petit-déjeuner » a été réalisé auprès des enfants des classes de CM1 des « Amandiers ».

Pour le CLSH – Centre de Loisirs Sans Hébergement – fonctionnant le mercredi et les vacances scolaires, il est proposé, en plus du repas, un petit déjeuner le matin et un goûter l'après-midi.

NB : les enfants ne sont accueillis à la cantine que dans la mesure où ils ont été notés présents à l'appel de l'école le matin. Le temps d'accueil méridien se déroule de 11h20 à 13h20. Aucun enfant n'est accueilli pendant cette période. Renseignement PIJ : 04 90 37 82 83 ●

ANIMATIONS

(ZONE BLEUE) :

PLANNING DES ANIMATIONS

- Janvier 2013 : Epiphanie
- Février 2013 : Chandeleur
- Mars 2013 : Repas Grec
- Avril 2013 : Pâques
- Mai 2013 : Repas Créole
- Juin 2013 : Paëlla géante

En chiffres !

- **Nombre de repas** par jour en moyenne : 100 repas à l'école Mistral, 85 à l'école Les Amandiers et 100 repas jour à la maternelle.
- **7 tonnes** de fruits sont consommées par an, dont 2 tonnes pour les 20 000 goûters du CLSH.
- **1 000** échantillons témoins sont réalisés par an pour assurer les autocontrôles nécessaires à la sécurité alimentaire.
- **LE SAVIEZ VOUS ?**
En 2011, le prix de revient d'un repas pour les moins de 6 ans était de 5.21€ et pour les + de 6 ans : 5.61€.

Vie Municipale

CONSEIL MUNICIPAL DU 18 OCTOBRE 2012

27 votants, V.Chomel ayant donné procuration à MC Biscarrat, MM Dunan-Vallon à M.Monin-Zandomeneghi.

PLAN LOCAL D'URBANISME

Le Conseil Municipal arrête le projet de Plan Local d'Urbanisme (PLU) établi au terme des différentes phases de concertation menées en mairie (Registre, réunion publique du 3 avril, exposition publique du 20 juin au 20 juillet), précise que celui-ci sera communiqué pour avis au Préfet, au Président du Conseil Régional, au Président du Conseil Général, aux représentants des chambres consulaires (métiers, commerce et industrie, agriculture), à la Présidente du SCOT du bassin de vie d'Avignon, au Directeur du CRPF, au Directeur de l'INAO, aux Maires des communes de Bollène et d'Orange, au Président de la Communauté d'Agglomération Ventoux – Comtat Venaissin, à la Présidente de la Communauté d'Agglomération du Grand Avignon, et aux communes limitrophes qui en ont fait la demande. **1 voix contre : Ph.de Beauregard ; 7 abstentions : C.Baud, G.Point, D.Troïani, JP Montagnier, AM Sassatelli, N.Floret, F.Moricelly.**

CREATION DU SYNDICAT ELECTRICITE ENERGIES VAUCLUSE (SEEV)

Vu l'arrêté du Préfet de Vaucluse proposant le périmètre d'un nouveau syndicat issu de la fusion des 9 syndicats d'électrification rurale du département. Le Conseil Municipal approuve la dénomination, le siège, la représentation, la durée et les compétences énumérés du Syndicat électricité énergies Vaucluse (SEEV), désigne Monsieur Jean-François MENGUY comme délégué titulaire et Monsieur Michel PAÏALUNGA comme délégué suppléant. **Unanimité.**

NOUVEAU TABLEAU DU CONSEIL MUNICIPAL

Compte-tenu des différents mouvements d'élus depuis le 21 mars 2008, et par souci de clarté, le tableau du conseil municipal de la Commune a été remanié comme suit :

1. Marlène Thibaud (Maire), 2. Michel Païalunga (1er adjoint), 3. Martine Célaire (2ème adjoint), 4. Bernard Dianoux (3ème adjoint), 5. Marie-José Bouche (4ème adjoint), 6. Véronique Chomel (5ème adjoint), 7. Jean-François Menguy (6ème adjoint), 8. Gérard saseras, 9. Marguerite Marie Dunan-Vallon, 10. Christian Baud, 11. Michel Mayan, 12. Mireille Monin-Zandomeneghi, 13. Marie-Claire Biscarrat, 14. François Denis, 15. Paul Vicich, 16. Jean-Marc Boubals, 17. Laurence Jullian-Sonor, 18. Laurent Arcuset, 19. Yacinthe Scala-Thévot, 20. Eric Brunel, 21. Georges Point, 22. Daniel Troïani, 23. Jean-Paul Montagnier, 24. Anne-Marie Sassatelli, 25. Nicole Floret, 26. François Moricelly, 27. Philippe De David-Beauregard.

Approuvé également, à l'unanimité : délégation à Madame le Maire pour procéder au remboursement des soldes créditeurs de toutes les régies municipales en cas de fin d'utilisation des structures, fin de contrat, modifications de situation professionnelle sur présentation de justificatifs, ou sur étude personnalisée (maladie, absence justifiée, annulation de prestations...) – **Subvention** de 9160 € à l'Amicale Laïque pour solde de la participation municipale aux classes transplantées, classes découvertes et autres sorties pédagogiques pour l'année scolaire 2011-2012 – **Demande de subvention** à l'agence de l'eau, dans le cadre de l'appel à projet : « lutte contre les fuites des réseaux d'eau potable et économie d'eau dans les bâtiments publics », pour des travaux programmés répondant aux objectifs de l'appel à projet, à hauteur de 50% du budget prévisionnel soit 5000 € – **Dénomination** de l'impasse donnant sur la rue Alphonse Daudet, Impasse Alphonse Daudet – **Création d'emplois non permanents** pour accroissement temporaire d'activité : 1 adjoint technique de 2ème classe à temps complet pour le service collectivité entretien des bâtiments et 2 postes d'adjoint technique de 2ème classe à

temps complet pour le service technique – **Reclassement** du cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux, création de deux postes de rédacteurs principaux de 1ère classe à temps complet pour les services administratifs – **Règlement de formation** applicable au personnel communal, conformément à la loi du 19 février 2007 relative à la formation professionnelle tout au long de la vie au sein de la fonction publique territoriale, au profit des agents titulaires et stagiaires, des agents non titulaires relevant de l'article 136 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée – **Instauration des autorisations spéciales d'absence** au profit des agents titulaires et stagiaires ainsi que des agents non titulaires relevant de l'article 136 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée.

Approuvé également, à l'unanimité des votants : Avis défavorable à une demande de remise gracieuse des pénalités à défaut de paiement à la date d'exigibilité des taxes, versement et participation d'urbanisme (1 abstention : F.Moricelly).

CONSEIL MUNICIPAL DU 15 NOVEMBRE 2012

25 votants, L.Arcuset ayant donné procuration à M.Thibaud, MM Dunan-Valon et JP Montagnier étant absents excusés.

CONVENTION MUNICIPALE DE COORDINATION DE LA POLICE MUNICIPALE ET DES FORCES DE SECURITE DE L'ETAT

Les missions de la police municipale ont été définies par la loi du 15 avril 1999 relatives aux polices municipales, qui prévoit également l'établissement d'une convention municipale de coordination entre la police nationale et la police municipale. Le décret du 2 janvier 2012 relatif aux conventions types de coordination en matière de police municipale révisé la convention type communale et crée une convention type intercommunale.

Le Conseil Municipal approuve cette nouvelle convention qui prévoit l'élaboration d'un diagnostic local de sécurité afin de déterminer la nature et les lieux d'intervention des polices municipales, ainsi que pour les signataires qui le souhaitent les modalités d'une coopération opérationnelle renforcée. **Unanimité.**

MOTION CONTRE L'EXPLOITATION DU GAZ DE SCHISTE EN VAUCLUSE

Quatre demandes de permis de recherche d'hydrocarbures non conventionnels (gaz et huiles de schiste) sont actuellement engagées dans le Vaucluse, impactant environ 60% des communes du département. La Commune, tout comme le Conseil régional, marque son désaccord formel à toute expérimentation, recherche ou exploitation des gaz de schiste sur son territoire, demande la révision du Code Minier dans les meilleurs délais et le rejet de ces demandes de permis.

Approuvé également, à l'unanimité : Contrat enfance jeunesse : renouvellement du contrat avec la CAF de Vaucluse et la MSA Alpes-Vaucluse pour 2012 à 2015 – **Chèque loisir** : approbation de la convention 2013 avec la CAF de Vaucluse – **Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS)** : approbation de la convention d'objectifs et de financement avec la CAF de Vaucluse – **Tarifs du concert de gospel** organisé par le Très Grand Groupe de Gospel (TGGG) : 10 €, gratuit pour les moins de 18 ans – **Dénomination « chemin de Piedcaud »** du chemin sis quartier Piedcaud entre le chemin des Chèvres et le route de Jonquières – **Création d'emploi non permanent** pour accroissement temporaire d'activité : un adjoint technique de 2ème classe à temps complet pour le service collectivité entretien des bâtiments.

Approuvé également, à l'unanimité des votants : Budget principal : décision modificative permettant d'ajuster les prévisions tout en

Vie Municipale

maintenant l'équilibre budgétaire (7 abstentions : C.Baud, G.Point, D.Troïani, AM Sassatelli, F.Moricelly, N.Floret, Ph.de Beauregard) – **Convention de mise à disposition** au CCAS d'un adjoint administratif et d'un adjoint d'animation (1 abstention : C.Baud) – **Demande de subvention** auprès du Conseil régional pour la création de liaisons douces entre le centre ancien et le secteur nord du motoball, pour un montant de 40 291,64 €, au titre du Programme d'Aménagement Solidaire (PAS). **1 abstention** : Ph. de Beauregard.

CONSEIL MUNICIPAL DU 13 DECEMBRE 2012

25 votants, L.Jullian-Sonor ayant donné procuration à V.Chomel, N.Floret à F.Moricelly, C.Baud et G.Point étant absents excusés.

SUPPRESSION DE LA REGIE DE RECETTES POUR LA CANTINE MUNICIPALE

Dans un souci de modernisation et d'optimisation des services, l'émission d'une facturation mensuelle est substituée à compter du 1er février 2013 à la vente de tickets pour le portage des repas à domicile et des repas adulte. Cette facture pourra notamment faire l'objet d'un prélèvement automatique au profit des usagers qui en feront la demande. Les tickets seront acceptés jusqu'au 30 juin 2013. **Unanimité.**

Approuvé également, à l'unanimité : Adhésion de la Commune à l'Association des Petites Villes de France (APVF) et inscription au

budget 2013 de la cotisation annuelle de 407,61 € – **Alarmes des bâtiments communaux** : modification du montant de l'indemnité de perte ou de non restitution, porté de 10 à 20 € – **Protection sociale complémentaire des agents** : participation communale, dans le cadre de la procédure dite de labellisation, à la couverture de prévoyance individuelle et facultative des agents, à hauteur de 9 € nets mensuels – **Création d'emplois non permanents** pour accroissement temporaire d'activité : 16 adjoints d'animation territoriaux de 2ème classe à temps complet pour le service enfance jeunesse, 4 pour les activités péri et extrascolaires et 12 pour l'encadrement des vacances de février – **Création de postes permanents** : 2 adjoints territoriaux d'animation de 1ère classe à temps complet pour le service enfance jeunesse, 1 éducateur territorial des APS principal de 1ère classe à temps complet pour le service enfance jeunesse, 1 ATSEM principal de 1ère classe à temps complet pour l'école maternelle, 1 adjoint technique territorial principal de 2ème classe à temps complet pour le service restauration, 1 attaché territorial à temps complet pour le service administratif.

L'intégralité des délibérations, incluant les interventions des conseillers municipaux, sont rapportés dans les procès-verbaux n° 108, 109 et 110 librement consultables en mairie ou sur le site : www.camaret.org

EXPRESSION LIBRE :

Liste « Ensemble pour Camaret »

Les locataires de la Magnaneraie ont subi des problèmes de chauffage et d'isolation courant février 2012. Suite à l'intervention de la municipalité auprès de la direction, des chauffages d'appoint ont été mis en place immédiatement et le bailleur a pris en charge les surconsommations occasionnées à cet effet. Un diagnostic pour réparer les désordres liés au bâti est en cours. La municipalité reste attentive aux difficultés des locataires.

Les allégations de M. de Beauregard évoquant, assez tardivement, ce fait dans le précédent numéro du Camaret Mag sont infondées et tendancieuses. De même l'appellative « municipalité socialiste » ne correspond pas du tout à la réalité plurielle de la majorité « ensemble pour Camaret ».

La majorité municipale

Liste « Camaret Avenir »

Le City Stade, les raisons de la colère

Proche de la salle polyvalente et du boulodrome Notre City Stade qui devait être un lieu de distraction et de convivialité pour les enfants de Camaret est devenu un enfer pour nos jeunes et pour les riverains qui ont manifestés leur mécontentement à 2 reprises auprès de Mme Le Maire. Ce lieu est occupé notamment en soirée et la nuit par des jeunes extérieurs au village : Foot avec des bouteilles plastique, jets de pierres contre les vitres de la salle des sports, dérapages de Cyclomoteur sur le terrain de boules etc... Les voisins durant cet été ont été contraints de dormir les fenêtres fermées pour avoir un peu de tranquillité. Durant cette période, la buvette des boules située à proximité a fait l'objet de 3 cambriolages. La police et la gendarmerie ne peuvent en permanence être présentes sur la commune. La caméra se trouvant près des lieux cités, est-elle en panne ? Ne prend-elle pas tout le secteur ? Avertis de ce qu'il se passe, des mesures urgentes sont à prendre afin d'éviter des suites qui pourraient devenir dramatiques entre les riverains et les auteurs de troubles ? Renseignez-vous auprès des riverains, ils vous diront le reste A Camaret, on nous parle toujours de « déplacements doux » en ce qui concerne la circulation mais où est passée la douceur de vivre à Camaret.

J. Paul MONTAGNIER, Nicole FLORET, Georges POINT, Daniel TROIANI, A. Marie SASSATELLI et François MORICELLY. Vous souhaitez à toutes et à tous nos meilleurs vœux pour 2013

Liste « Camaret Espoir »

La sécurité, c'est la première des libertés !

Depuis quelque temps, il est constaté une augmentation sensible de l'insécurité à Camaret. Les incivilités se développent, les cambriolages se multiplient.

Il n'appartient pas à une équipe municipale de résoudre ce problème toute seule. Mais les pouvoirs de police d'un maire sont importants.

Et surtout, il ne faut pas sous-estimer ce regrettable phénomène ; on ne doit pas le laisser prendre racine en pratiquant la politique de l'autruche.

Dans la lutte contre l'insécurité, la forte implication du maire, premier magistrat de la commune, est indispensable.

Malheureusement, je ne crois pas que cela soit le cas à Camaret.

*Philippe de Beauregard
Conseiller municipal de Camaret*

Vie au village

ILS NOUS ONT QUITTÉS

ALAIN GRAFFAND



Le motoball est une grande histoire dans la famille Graffand. Cela a commencé par le père d'Alain qui a été fondateur du club en 1946. Alain Graffand durant de longues années (de 1952 à 1985) a effectué plusieurs fonctions : joueur, entraîneur, vice-

président puis président en 1976. Cela a été une grande aventure remplie de titres honorifiques durant sa carrière de joueur. Il a remporté 12 titres de coupes de France, 14 titres de champion de France, 3 titres de coupe d'Europe.

PAUL BRANCORSINI

Depuis décembre 2009, il organisait généreusement et passionnément le rendez vous mensuel « Rencart Auto ». Chaque premier dimanche du mois plus de 80 véhicules et des centaines de badauds et férus assistaient à cette manifestation. Paul Brancorsini étaient affable et dévoué. Il est décédé le 19 décembre 2012.



ABDELMALEK ZAÏDI



Plus connu sous le pseudonyme de Zaza, il a travaillé 33 ans au service du Cabanon comme agent d'entretien, avant de prendre sa retraite. Il était très attaché au village et rendait de nombreux services aux anciens. Son humour et sa gentillesse nous manqueront. Il est décédé le 16 décembre 2012.

Au nom de l'équipe municipale, je leur rends hommage et adresse mes plus sincères condoléances à leurs proches et à leurs familles.

Marlène THIBAUD

ETAT CIVIL

SEPTEMBRE

NAISSANCES : Aïnoa BRIZON et Louis BRIZON nés le 5 septembre 2012 à Avignon ; Esteban CANNAC né le 15 septembre 2012 à Orange ; Axel WAANDERS né le 19 septembre 2012 à Orange ; Fabio FAUCHET né le 19 SEPTEMBRE 2012 à Orange

MARIAGES : BRICOURT Wilfried et BUTTY Alicia mariés le 8 septembre 2012 à Camaret ; CASTEL José et NOYERE Isabelle mariés le 8 septembre à Camaret ; MICOLAU Guillaume et BERANGER Elodie mariés le 22 septembre 2012 à Camaret

OCTOBRE

NAISSANCES : Néo HENCKEL VOLLI née le 18 OCTOBRE 2012 à Orange ; Naomie JOUVAUD née le 19 OCTOBRE 2012 à Orange ; Maxence BORRAS né le 29 OCTOBRE 2012 à Orange

DECES : LOMBARD Pierre décédé le 5 OCTOBRE 2012 à Vaison La Romaine. HAMROUNE Ahmed décédé le 8 OCTOBRE 2012 à Avignon ; ESTELLON Murielle décédée le 12 OCTOBRE 2012 à Goult ; POURCIN JURY Christian décédé le 14 OCTOBRE 2012 à Avignon ; QUEYTANT Emilie décédée le 27 OCTOBRE 2012 à Camaret

NOVEMBRE

NAISSANCES : Hector Tana Denis COULIBALY 23 novembre 2012 à Orange

DECES : URIBES Gilbert décédé le 16 NOVEMBRE 2012 à Avignon

FÉLICITATIONS



MICOLAU Guillaume et BERANGER Elodie mariés le 22 septembre 2012

Vie au village

BIBLIOTHÈQUE

BILAN DE LA FÊTE DE LA SCIENCE 2012 :

C'est en octobre que la bibliothèque a reçu les élèves des écoles primaires pour les ateliers scientifiques sur la criminalistique. Au programme : mise en scène d'un cambriolage avec recherche des indices, constitution de portraits-robots, prélèvement des empreintes digitales.

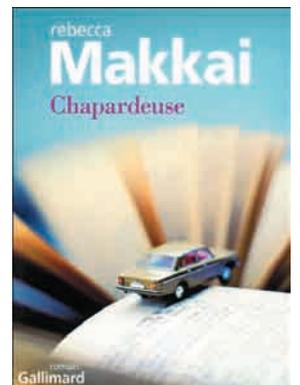
Un grand merci à tous ceux qui ont encadré cette manifestation, et plus particulièrement à Isabelle Chevrier de la police nationale. Venue spécialement pour parler de son métier, elle a su répondre aux questions des enfants sur des thèmes aussi variés que l'ADN, les systèmes anti-vol ou encore les procédures d'intervention, ce qui a ravi les jeunes enquêteurs. ●



LIVRE COUP DE CŒUR :

CHAPARDEUSE DE REBECCA MAKKAI. ED. GALLIMARD

Ce premier roman met en scène une bibliothécaire et un jeune lecteur assidu. Unis par leur passion pour la lecture, ces deux personnages fantasques, accablés des contrôles persistants d'une Amérique marquée par le 11 septembre, vont fuir à travers le pays. S'amusant à inventer mille histoires auprès des gens qu'ils rencontrent, ce voyage sera l'occasion pour eux de réfléchir à leur vie mais aussi et surtout de découvrir le goût de la liberté. ●



NOUVEAUTÉS LIVRES :

Les prix littéraires 2012 fleurissent à la bibliothèque : *Le sermon sur la chute de Rome* de Jérôme Ferrari (prix Goncourt), *La vérité sur l'affaire Harry Quebert* de Joël Dicker (prix Goncourt des lycéens), *Certaines n'avaient jamais vu la mer* de Julie Otsuka (prix Femina étranger)...

Les péchés de nos pères de Lewis Shiner ou *Le braconnier du lac perdu* de Peter May viennent compléter le rayon des polars, tandis qu'un peu d'histoire et de psychologie sont au rendez-vous avec *Merveilleuses* de Catherine Hery-Vieille et *La guérison du monde* de Frédéric Lenoir.

Liste complète des nouveautés sur : www.camaret.org Rubrique Culture / Bibliothèque

Vie au village

ZONE BLEUE

La municipalité a instauré en 2008, une zone bleue permettant une meilleure rotation des places de parking à proximité des équipements publics et des commerces. Depuis le 1er janvier, la réglementation a évolué, la mise en place de disques de stationnement européen apporte une plus grande flexibilité en permettant de gérer la durée de stationnement par sous-ensembles. A Camaret, des zones de stationnement limitées à 20 minutes sont matérialisées par de la signalisation verticale : Cours du Nord entre l'avenue des Princes d'Orange et la bibliothèque, Place de l'église, Cours du Midi entre la Rue du Patiol et le Ravelin, sur l'avenue du Mont Ventoux : avant l'intersection avec la rue St Andéol. Sur les autres emplacements du tour de ville (à l'exception du Cours du Couchant) et de l'avenue du Mont Ventoux, sur le parking du Patiol, et de la poste, la durée de stationnement est limitée à 1h30. Le nombre d'emplacements en zone bleue est resté constant depuis 2008, il est de 28 places. Les travaux n'ont pas eu d'incidence sur ce nombre. ●

NOUVELLES ENTREPRISES



CAMARET AUTOBILAN ET IDEAL AUTOMOBILE

L'entreprise idéal automobile développe son activité. Depuis quelques semaines elle est agréée pour réaliser vos cartes grises en quelques minutes. Elle est également équipée pour faire vos contrôles techniques.

*Zone d'activité, quartier Jonquier & Morelles
84850 Camaret-sur-Aigues
Contact Contrôle technique : 04.32.85.05.94
Contact Carte grise minute : 04.88.84.47.83*



VENTOUX SECRÉTARIAT

Ventoux secrétariat réalise vos saisis informatiques de courriers, rapports, comptes rendus. Dans les domaines variés : secteur, médical, juridique, entreprises, particuliers...

*Nathalie Bucher-Vaque
47 lot. Les Ormeaux
84850 Camaret-sur-Aigues
tél. 04.90.62.03.06
06.15.94.12.30
ventoux.secretariat@live.fr*

DÉPART À LA RETRAITE DE LUC ARRUFAT, AGENT POLYVALENT DU SERVICE TECHNIQUE



Plombier chauffagiste de métier chez plusieurs employeurs (Plomberie Caliste, Cellaire, Bonneaud puis Vivian) de 1971 à 1985, Luc Arrufat a rejoint les services techniques de Camaret le 1er janvier 1986. Il a débuté sa carrière en tant qu'ouvrier d'entretien de la voie publique puis d'adjoint technique polyvalent. Il a exécuté diverses missions telles l'entretien et la maintenance dans les établissements recevant du public et les bâtiments communaux, les interventions électriques, les petits travaux de mobilier et d'aménagement, ainsi que la manutention et transports divers.

Il a gravi de nombreux échelons tout au long de sa carrière, jusqu'à encadrer le service en l'absence du responsable technique.

Nous lui souhaitons une bonne retraite. ●

Vie au village

ASSOCIATIONS

L'ASSOCIATION CATM CAMARET-TRAVAILLAN

La FNCPG-CATM a organisé une très importante cérémonie-pèlerinage à Notre Dame de Lorette le 16 octobre 2012 à l'occasion du 35ème Anniversaire de l'inhumation du corps d'un soldat Inconnu D.A.F.N et le 50ème anniversaire qui marque la fin de la guerre en Algérie.

A cette occasion des centaines de cars venus de toute la France se sont rassemblés sur le site dont 2 du Vaucluse. Parmi les 91 vauclusiens, 7 personnes de camaret étaient présentes. Ce fût une très émouvante cérémonie avec tous les cimetières de croix qui entourent le cité.

Plus de 10 000 personnes furent présentes et plus d'un millier de drapeaux en présence des autorités : dont M. Jacques Goujat Président de la F.N.C.P.G-C.A.T.M et Mr KADER ARIF Ministre Délégué aux anciens combattants.

Environ 2 200 convives étaient présents aux repas fraternel à ARTOIS EXPO. M. Jacques Goujat a remercié l'ensemble des participants et les organisateurs. Puis retour en Vaucluse. ●



RÉFECTION DE LA COUR DE L'ETABLISSEMENT SCOLAIRE SAINT ANDEOL

Après le projet d'agrandissement des locaux de l'école Saint ANDEOL finalisé l'année dernière, l'établissement continue son « lifting ». Lors de la rentrée scolaire, les anciens élèves ont découvert une nouvelle cour :



- Une cour goudronnée.
- Un aménagement terre battue pour permettre aux enfants la pratique de jeux de ballons.
- Un aménagement bac à sable pour les maternelles.

Mais les nouveautés ne sont pas terminées ! En effet, des peintures au sol sont à l'étude, ainsi que de nouvelles structures de jeux. A suivre...

PI : Une journée « Portes ouvertes de l'école » sera organisée courant mars. Vous pouvez contacter Mme ROUSSEAU, directrice de l'école au 04 90 37 25 59 ou consulter le site de l'école : <http://ecole-saintandeol.webou.net> ●

ENSEMBLE VOCAL AU CHŒUR DES VIGNES

L'ensemble vocal Au Chœur des Vignes a terminé l'année 2012 avec son loto provençal animé par André Chiron, loto qui a connu, comme chaque année, un très vif succès et avec un concert donné la semaine suivante en l'église de Caumont sur Durance avec trois chorales amies pour fêter Ste Cécile patronne des musiciens. Le Chœur des Vignes vous donne rendez-vous en 2013 pour une année riche en événements exceptionnels. Il présente à tous ses meilleurs vœux.

Vie au village

ASSOCIATIONS

COMITÉ DE JUMELAGE

Le 20 octobre dernier, Angelo Senaldi de Travaco', est venu nous parler de Verdi au travers de son œuvre et des écrits de son épouse. Le verre de l'amitié qui suivait a permis de nombreux échanges avec ce passionnant conférencier.

Un autre moment très fort a été celui du repas italien organisé le 27 octobre par l'association en clôture du festival du cinéma. Pas moins de 140 repas ont été préparés et servis par les bénévoles et membres du comité de jumelage. Corrado Silverio a fait chanter les convives avec son accordéon. Soirée qui s'est déroulée en toute convivialité avec les membres de Ciné Ravelin .

Nous avons aussi participé au marché de Noël et au Téléthon.

De nouvelles manifestations locales et voyages sont prévus pour 2013. Si vous êtes intéressés à nous rejoindre, vous pourrez trouver tous les renseignements sur notre site internet. ●



ECLATS DE LIRE - BONNE ANNÉE 2013



En ce début d'année, l'association Eclats de lire vous propose :

- **l'heure du Conte**, pour les enfants de 3 à 9 ans, les mercredis 16 janvier, 13 février et 13 mars de 10h à 11h à la Bibliothèque.

- **une soirée théâtre**, en collaboration avec l'Atelier des Répliques le vendredi 25 janvier 21 H à la salle polyvalente. la pièce : PROF de Jean Pierre Depagne sera interprétée par Claude Guintrand du Théâtre du Sablier. **Entrée : 10 €**

- **l'Assemblée Générale** le Mardi 12 février 18h30 à la salle polyvalente.

- **rencontrer un auteur** : TITO TOPIN le jeudi 14 mars 18h30 à la maison Bèque, entrée libre. Chevalier des Arts et des Lettres , créateur de la 1^{ère} BD adulte avec Jean Yann, auteur de romans policiers largement récompensés, scénariste....venez découvrir ses œuvres à la bibliothèque.

- **la 1^{ère} sortie culturelle 2013** : ALI BABA le mercredi 27 mars 19 h au théâtre de la Criée à Marseille .Dans cette adaptation des 1001 nuits, musique, théâtre et chorégraphie se mêlent pour raconter une belle histoire d'amour et de magie...

Tarif : 22 €, réservation à la bibliothèque. ●

CINÉ RAVELIN

Ciné Ravelin organisera son traditionnel Crespeou le 14 février à la salle polyvalente après la projection du film. Comme en 2012, il y aura 2 séances et 2 services. L'assemblée générale de l'association aura lieu mardi 8 janvier à partir de 20h30 à la salle polyvalente. Ciné Ravelin offrira aux participants le traditionnel gâteau des rois.

UNION NATIONALE DU PERSONNEL EN RETRAITE DE LA GENDARMERIE

La section d'Orange et Haut Vaucluse de cette association vient de s'installer à Camaret. Son objectif est d'éclairer les adhérents ou non adhérents sur les acquis liés à la défense des veuves et retraités. Il s'agit également de maintenir le lien entre les actifs et les retraités afin de créer une dynamique.

Pour tous renseignements : UNPRG, Daniel Troiani, Tél. 04 90 37 79 87

La parole à :

Gilbert Andrieu

Gilbert Andrieu a été membre fondateur et président de 1985 à 2011 des Amis de Camaret, membre fondateur et président de l'ACPG- CATM de 1975 à 1996, il préside également le groupement départemental de lutte contre la grêle. Dans chacun de ses engagements, Gilbert, entouré des membres de son bureau, s'est investi à 300%.

Pouvez vous me parler des Amis de Camaret et notamment de votre rôle en tant que président ?

Nous avons créé l'association en 1974 avec Mme Bonnet, Mme Célaire, M. Jery pour animer et embellir le village. Nous nous occupons des plantations de fleurs, nous organisons des concerts, des conférences et des excursions à la journée. Nos premiers voyages étaient organisés sans l'aide d'agence de voyage, les demandes de tarifs, les réservations, les confirmations, se déroulaient par courrier, nous faisons tout à la machine à écrire et cela nous prenait un temps fou ! En 1985, j'ai pris la présidence de l'association car il n'y avait pas d'autres prétendants, il me tenait à cœur de faire perdurer ses actions culturelles. Entre 1985 et 2011, j'ai organisé de nombreux voyages en Europe, en Afrique du Nord, au Canada, en Guadeloupe... Tous les prétextes étaient bons pour organiser un voyage : le nouveau TGV, l'ouverture du Musée d'Orsay, le tunnel sous la Manche...

Quel est votre souvenir le plus marquant ?

L'organisation de mon premier grand voyage, c'était pour la Tunisie. Cela s'engageait mal : le bus nous avait oublié, à 22h nous étions 73 camarétois prêts à embarquer à Nîmes mais toujours à Camaret. Heureusement que mon ami Alain Graffand, qui était chauffeur de bus, a bien voulu nous accompagner à l'aéroport et par chance l'avion avait du retard !

Un autre souvenir marquant était la venue d'un

groupe d'Autrichiens accompagné d'un guide avec qui j'avais sympathisé lors de nos nombreux voyages en Autriche. Nous avons organisé un repas dans les rues, les Autrichiens étaient en tenue traditionnelle, c'était magnifique.

Qu'est-ce qui vous a motivé pendant ces 26 ans de présidence ?

Ma satisfaction est d'avoir fait voyager beaucoup de gens; Chaque voyage était l'occasion d'apprendre quelque chose, de faire des découvertes culturelles, des rencontres. J'ai aussi beaucoup aimé contribuer à organiser des événements en collaboration avec différentes associations comme le Crespeou avec Ciné Ravelin, exposition sur Mistral avec Eclats de Lire, la chorale...

Comment occupez-vous votre temps maintenant ?

Je guide toujours les visiteurs sur le parcours sensoriel de la cave de Cairanne, je leur donne des explications sur l'histoire de la viticulture, les pratiques culturelles. Il m'arrive d'avoir des sujets pointus à traiter, qui me prennent beaucoup de temps de préparation. J'ai par exemple eu l'occasion de travailler sur

l'historique de la viticulture de la création du monde à nos jours. Cette occupation me permet de rencontrer des gens du monde entier.

Je fais aussi partie du comité directeur des anciens combattants. Dans ce cadre, j'aide des étudiants en thèse en faisant des recherches pour eux dans les nombreux documents que j'ai amassés depuis mon jeune âge.

Je suis président du groupe départemental de lutte contre la grêle... Je passe beaucoup de temps à lire. Je prends des cours d'informatique...

Je tiens à rendre un hommage à mon épouse, Josette, qui depuis cinquante ans me supporte et s'adapte. ●



Les animations à Camaret

Cérémonie des Voeux à la population : 10 Janvier 2013

Au Programme

JANVIER

Dimanche 06 janvier à 15h : Loto de la Grosse Boule
Jeudi 10 janvier à 18h30 : Espace René Roussière
Cérémonie des Vœux à la population
Dimanche 13 janvier à 14h30 : Loto des Amis de Camaret
Mercredi 16 janvier à 10h : L'heure du conte à la bibliothèque
Jeudi 17 janvier : Séances de cinéma
Vendredi 25 janvier à 21h Espace René Roussière : soirée théâtre co-organisée par l'atelier des répliques et Eclats de lire
Dimanche 27 janvier à 14h30 : Loto de l'amicale laïque
Jeudi 31 janvier : Séances de cinéma

FEVRIER

Dimanche 03 février à 14h30 : loto du PCF de Camaret
Dimanche 10 février à 14h30 : loto du Motoball de Camaret
Mardi 12 février : Collecte du Don du Sang
Mercredi 13 février à 10h : L'heure du conte à la bibliothèque
Jeudi 14 février : Séances de cinéma et Crespeur
Dimanche 17 février à 14h30 : Loto de l'ASC jeunes
Dimanche 24 février à 14h30 : Loto de la paroisse de Camaret
Jeudi 28 février : Séances de cinéma

MARS

Dimanche 03 mars à 14h30 : Loto des supporters du MBCC
Mercredi 13 mars à 10h : L'heure du conte à la bibliothèque
Jeudi 14 mars à 18h30 Maison Bèque : rencontre avec un auteur : Tito Topin
Jeudi 14 mars : Séances de cinéma
Samedi 16 mars : Carnaval de l'amicale laïque
Dimanche 17 mars à 14h30 : Loto de l'Oume

Mercredi 27 mars à 19h : Sortie culturelle organisée par Eclats de Lire au Théâtre de la crié à Marseille
Samedi 30 mars : Chasse aux œufs de Pâques

AVRIL

Dimanche 7 avril : Parcours du cœur
Dimanche 07 avril à 14h30 Loto du tennis club
Jeudi 11 avril : Séances de cinéma
Jeudi 25 avril : Séances de cinéma
Dimanche 28 avril : Balade gourmande

Retrouvez toute l'actualité sur www.camaret.org

Ville de
Camaret sur Aigues